

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable au projet de méthanisation au-dessus de Chaumont Choignes-Chamarande

De : "Sylvain Boucquemont" <Sylvain.Boucquemont@wanadoo.fr>

Date : 24/04/2024 10:38

Pour : <pref-ep-metha@haute-marne.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance de l'enquête publique concernant le projet de méthaniseur de grande envergure prévu d'être installé au-dessus de Chaumont Choignes-Chamarande, à proximité de la Marne.

Nous souhaitons vous faire part de notre avis défavorable à ce projet.

Après avoir examiné attentivement les détails du projet, nous sommes profondément préoccupés par ses implications potentielles sur l'environnement, en particulier sur les cours d'eau et les milieux halieutiques de la région. L'ampleur exceptionnelle de ce méthaniseur, le plus important de France, ainsi que les quantités massives de matières impliquées, représentent un risque significatif pour la qualité de nos eaux et la biodiversité aquatique.

Nous vous rappelons que notre département est en tête de bassin pour trois agences de l'eau : bassin Seine-Normandie, bassin Rhin-Meuse et bassin Rhône-Méditerranée. Ce cas singulier nous oblige à encore plus de vigilance sur la qualité de nos eaux et de responsabilités. La moindre pollution pourrait avoir un impact important sur une grande partie du territoire français. Le projet qui prévoit des épandages sur une très grande surface risque de polluer de nombreuses sources.

Nous partageons les inquiétudes exprimées par de nombreux citoyens concernant les similitudes avec des situations observées ailleurs, telles que les marées vertes en Bretagne ou en Franche-Comté. Il est impératif de tirer des leçons de ces précédents et d'agir avec responsabilité pour protéger nos écosystèmes fragiles.

En tant qu'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA), nous sommes déterminés à nous opposer à ce projet et à mobiliser nos membres ainsi que les fédérations concernées.

Nous soutenons également l'initiative du collectif STOP méthaniseur XXL Chaumont-Choignes dans sa lutte pour préserver notre environnement local.

Nous encourageons vivement toutes les parties intéressées à transmettre un avis défavorable lors de cette enquête publique.

Nous restons à votre disposition pour toute assistance supplémentaire nécessaire dans cette démarche.

Nous vous remercions pour votre attention à cette question cruciale et pour votre engagement dans la protection de nos milieux aquatiques.

Bien cordialement,

Sylvain Boucquemont
Président de l'AAPPMA « La Moutelle » de Luzy